

Projet d'éco-quartier, l'Ancre de Lune, Trilport.

Atelier de concertation, le 29 octobre 2013, en salle Saint-Exupéry

Les espaces publics du futur éco-quartier

Un deuxième atelier de concertation s'est déroulé en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre nommée par l'AFTRP pour dessiner l'éco-quartier. L'atelier du 8 octobre avait permis à l'équipe de présenter son diagnostic de Trilport et d'en débattre avec les habitants. L'atelier du 29 octobre a permis de réfléchir aux espaces publics principaux de l'éco-quartier : la future place et le futur parc. Les avis et propositions des habitants viennent nourrir le travail des architectes et paysagistes qui sont en cours d'élaboration du projet pour Trilport.

Trente-cinq habitants participent à la réunion. La réunion est animée par Damien Pimparé de l'AFTRP, aménageur du quartier, par Henri de Dreuzy de l'agence de paysage Babylone et par les urbanistes de Ville Ouverte, en charge de la concertation.

La réunion se tient autour de trois tables rondes de manière à faciliter le travail et l'expression des participants. Chaque table ronde aborde les mêmes thèmes et travaille avec les mêmes outils. Les participants disposent de plans, de schémas et de photos qui leur permettent de parler de Trilport mais aussi d'imaginer les futurs espaces de l'Ancre de Lune.

Introduction

Damien Pimparé introduit la réunion en remerciant les participants d'être venus nombreux pour contribuer à élaborer le projet d'éco-quartier de l'Ancre de Lune. L'équipe de maîtrise d'œuvre a rendu son diagnostic de Trilport et s'attèle désormais à élaborer le projet d'éco-quartier, c'est-à-dire à dessiner les emplacements des voies, des espaces publics et des bâtiments. Pour nourrir ce travail, le présent atelier de concertation se déroule en collaboration avec le responsable de l'agence de Paysage Babylone, Henri de Dreuzy, qui a la charge du dessin des espaces publics.

Henri de Dreuzy rappelle l'ensemble des compétences qui constituent l'équipe de maîtrise d'œuvre : architecte, urbaniste, ingénieur, écologue, spécialiste de la gestion des eaux ... Au sein de ce groupement, le rôle de Babylone, agence de paysage, est double : contribuer à dresser les grandes orientations du projet et dans un second temps concevoir les espaces publics du quartier et en suivre le chantier.

L'atelier de concertation se déroule en deux temps. Un premier temps autour d'une photo aérienne de Trilport au cours de laquelle les participants décrivent les espaces publics actuels, espaces verts ou espaces de type place publique. Ils racontent les lieux qu'ils fréquentent, les activités qui s'y déroulent, ce qu'ils apprécient ou non et évoquent la façon dont les espaces publics de l'Ancre de Lune pourraient compléter cet ensemble. Dans un second temps, autour d'un plan provisoire de l'éco-quartier réalisé par l'AFTRP en 2012, les participants se penchent sur la future place et le futur parc. Ils peuvent se référer à des images d'autres parcs que Babylone propose comme inspiration pour ces nouveaux espaces. Ils peuvent aussi positionner des vignettes sur le plan, qui correspondent à des activités ou aménagements possibles à intégrer.

Pour ce second travail, au sujet de la place et du parc nouveaux, Henri de Dreuzy apporte deux éléments.

- Le programme de l'éco-quartier prévoit un jardin à l'Ancre de lune. C'est une occasion de s'appuyer sur l'**écosystème** de grande valeur qui entoure Trilport et de le « réinjecter » dans les espaces publics de l'Ancre de lune.
- Le dessin des espaces publics va beaucoup dépendre de **la gestion de l'eau pluviale** à l'échelle du quartier. En effet, les sols étant imperméables, l'eau de pluie doit être récupérée dans les tuyaux existants aux abords du projet. Mais comme ces réseaux sont déjà pleins, il faut pouvoir stocker les eaux de pluie exceptionnelles (liées à de gros orages) pour pouvoir les évacuer progressivement. La gestion de cette eau est une contrainte, mais on peut aussi en faire un atout pour arroser les jardins du quartier. L'eau est le premier vecteur de la vie, et son aménagement permet d'imaginer des milieux humides intéressants au plan écologique mais aussi au plan paysager. Dans le dessin du projet, il faut donc prévoir l'intégration de bassins paysagers qui peuvent être accessibles par temps secs et qui se rempliraient progressivement par temps de pluie.

La table ronde #1 était composée d'une dizaine de personnes. L'ensemble des participants habitent Trilport dont sept d'entre eux à la Villa Parisienne. Deux étudiants en architecture assistent aux échanges. La table ronde est animée par Franck Leibundgut.

Dix Trilportais ont participé à la table-ronde #2. Deux d'entre eux sont élus. L'ensemble des quartiers de la ville est représenté. Deux étudiants en architecture assistent à l'atelier. Les échanges sont animés par Gwenaëlle d'Aboville.

La table-ronde #3 était composée de 4 adultes habitant au sud de la voie ferrée, de part et d'autre de la nationale, et de 3 personnes habitant au nord de la voie ferrée. Deux étudiants en architecture participaient. Les échanges étaient animés par Pierre-Antoine Tiercelin.



Henri de Dreuzy, de l'agence Babylone, présente les images de références à la table ronde #2.



Pierre-Antoine Tiercelin, de l'agence Ville Ouverte, anime la discussion autour de la table ronde #3.

Premier temps : les espaces publics existants

Compte-rendu synthétique de la table-ronde #1

Après un rapide tour de table, les participants sont invités à décrire les lieux de Trilport et Meaux qu'ils fréquentent. Tous font le même constat : « A Trilport et à Meaux, il n'y a rien [...] Bon il y a tout de même les bords de Marne ! ». La forêt de Meaux est également citée comme un lieu de qualité. Ces deux espaces naturels sont beaucoup fréquentés par l'ensemble des participants.

La forêt de Montceaux et le bois de Meaux sont appréciés : « il y a de tout : des grandes allées, des petits chemins », « un chemin de grande randonnée (GR) la traverse ». Certains y sortent leur chien, se baladent en famille lors de promenades de deux ou trois heures, font du sport (course à pied, vélo, « tout ce qui n'a pas de moteur ! ») ou cueillent des châtaignes et des champignons. Un parcours pédagogique permet de découvrir la faune et la flore locales. Un parcours de santé a existé dans le passé mais il a aujourd'hui disparu. Les habitants de la Villa Parisienne s'y rendent à pied : « on y est en ¼ d'heure en marchant bien ». L'itinéraire qui longe la voie ferrée n'est cependant pas très agréable. D'autres participants, habitant rue de Germiny, y vont en voiture.

Les bords de Marne sont un espace également très fréquenté. Ils sont appréciés pour leurs chemins herbeux qui longent la marne et son eau qui « apaise ». En rentrant du travail en voiture, un participant profite du détour imposé par le sens interdit de la rue du Générale de Gaule pour emprunter le chemin de halage, longer les bords de Marne et observer. C'est un lieu de détente (aire de jeux pour les enfants et les familles, pêche, bains de soleil pour les adolescents ...) et de sport (aviron au sud pour les jeunes, courses à pied...). Le sport n'est cependant pas assez développé sur les berges : on pourrait penser à un parcours de santé. Dans les années 70, il était possible de mettre des bateaux à l'eau et de se baigner dans la Marne : « cela ramenait des gens bien au-delà de Trilport ». C'est aujourd'hui interdit. Les Trilportais profitent aussi des bords de Marne de manière plus ponctuelle lors d'événements (feux d'artifice et fête de la Marne).

Ces lieux sont situés aux frontières de Trilport mais **aucun espace de détente n'est disponible au centre ville. Peu de lieux rassemblent les Trilportais** car « la départementale et la voie ferrée coupent Trilport en deux parties ». « Il n'y a aucun flux transversal ». Quelques parcs ou places de Trilport retiennent toutefois l'attention des participants :

- * **le complexe sportif** : un skatepark et un terrain de boules ont récemment été aménagés. Les participants n'y vont pas personnellement et ne savent pas s'ils sont très fréquentés.
- * **Le parc Gustave de Ponton d'Amécourt** : il fonctionne en lien avec la salle des fêtes et accueille des événements de la Ville (la brocante, le marché de Noël, une petite fête foraine). « Il y a aussi un petit truc pour les enfants ». Les participants s'y rendent très peu et ne font que le traverser.
- * **Le parking** (en face de la salle des fêtes) : il y a un petit marché « avec deux commerçants ».
- * **La place Albert Camus (Mairie)** : « Un marché campagnard s'y tenait avec quelques stands mais ça n'a pas marché très longtemps ». A proximité de la place Albert Camus, une habitante mentionne l'existence de l'école de Danse et de musique : « c'est un grand succès ! Il y a beaucoup de monde qui y vient ».

« **Où commence et se termine le centre-ville de Trilport ?** ». La plupart des participants estiment qu'« *il n'y a pas de noyau à Trilport* ». « *C'est un village-rue* ». Certains positionnent le centre-ville à l'entrée de la départementale, « *là où il y a les commerces* ». Les quelques cafés de Trilport contribuent à renforcer cette impression qui ne fait toutefois pas l'unanimité : « *il n'y a pas assez de magasins !* », « *on ne peut pas s'arrêter en voiture... je préfère acheter mon pain à l'extérieur de Trilport !* ».

Compte-rendu synthétique de la table-ronde #2

Les participants décrivent les espaces verts et naturels qu'ils pratiquent. Beaucoup étant retraités, ils ont des activités de loisirs régulières, en particulier **promenades et randonnées en forêt et sur les bords de Marne**. Plusieurs itinéraires existent pour aller depuis Trilport vers la forêt, notamment les GR. En forêt, on croise beaucoup de promeneurs, de randonneurs à pied ou à VTT. Les Trilportais connaissent bien la forêt et vont cueillir des champignons, des fruits, des fruits à coques. Sur les bords de Marne, on trouve beaucoup de familles. Les gens pique-niquent, vont voir les cygnes ou les canards. Il y a des points de rendez-vous : sous le saule, au pied du pont. Les jeunes se retrouvent aussi en bord de Marne. **Le parc Gustave de Ponton d'Amécourt est très apprécié**. C'est un bel espace qui sert pour les familles, en raison des jeux pour enfants, mais aussi simplement pour faire une pause dans un parcours à pied. Puisqu'il est proche des cabinets médicaux, c'est agréable de pouvoir s'arrêter à l'aller et au retour. Les familles et les assistantes maternelles s'y rendent en alternance avec les bords de Marne. Le groupe cite le parc de l'école de la Charmoye qui est apprécié comme espace vert local. Le parc de la Villa Bia n'est pas cité. Le parc du Patis de Meaux est connu des participants qui s'y rendent pour la présence de l'eau et la diversité des itinéraires de promenade proposés.

Les espaces publics minéraux, de type place, sont moins nombreux ou fréquentés, à l'exception des moments où des animations sont organisées, qui attirent beaucoup d'habitants. **La place de l'école Prévert** en particulier est très animée pendant la brocante. La place de la Mairie a été refaite : une participante s'interroge sur le coût de cet aménagement qui « *fait un peu Louis XIV* ».

De l'avis des participants, à Trilport, ce qui manque c'est surtout **la sécurité pour les piétons**. Les voitures sont stationnées partout : plus on offre de places de stationnement, plus on trouve de voitures stationnées. Les automobilistes roulent à des vitesses excessives. Si bien qu'une participante renonce à faire ses trajets à pied et utilise sa voiture car elle se sent en danger comme piétonne. Les parcours cyclables font eux aussi défaut. Enfin, quelques bancs, quelques tables de pique-nique supplémentaires seraient appréciés.

« *Les retraités vont beaucoup à pied, les jeunes ils sont pressés.* » « *Les gens ne vont plus à pied* » « *On n'est plus en sécurité sur les trottoirs* ». Le rapport à la voiture paraît problématique et semble nuire plus que tout autre chose aux espaces publics. Les participants soulignent que pour le projet d'éco-quartier puisse se faire dans de bonnes conditions, il y a deux préalables : que les améliorations du pôle gare soient effectives et que les mentalités changent par rapport à la voiture. Pour un participant, sans la déviation, l'ensemble du projet paraît compromis.

Compte-rendu synthétique de la table-ronde #3

Les participants sont invités à décrire les espaces publics qu'ils fréquentent, notamment dans le cadre de leur promenade. Ces espaces sont très différents selon que les personnes habitent au sud ou au nord de la voie ferrée. Cette dernière constitue une frontière plus forte que la route nationale. Les personnes habitant la Charmoye ont tendance à sortir de Trilport pour longer les champs ou à prendre leur véhicule pour se rendre en **forêt de Montceaux**. Le seul jardin fréquenté est celui derrière l'école de la Charmoye mais il n'est pas éclairé le soir. Le parc de la Poste (Gustave de Ponton d'Amécourt) n'est fréquenté qu'exceptionnellement pour la brocante.

Les personnes habitant au sud de la voie ferrée fréquentent régulièrement le parc qui est situé sur leur passage pour aller à la Poste, à l'école ou chez le médecin. Le parc est très apprécié. Les participants le trouvent beau. Ils apprécient de trouver des espaces de jeu proches du passage et des équipements, puis une zone plus calme et plus boisée qui les sépare de la nationale. Le week-end, les soirs d'été ou pour courir, les **bords de Marne**, plus spacieux et naturels, sont très appréciés de tous. Les promeneurs font un aller-retour et les joggeurs une boucle en contournant Trilport par le sud. Certains participants n'osent pas prolonger leur balade sur le bord de Marne de peur de passer sur des terrains privés. Il existe cependant une servitude de passage. A l'exception de ceux qui ont assisté à un événement de plein air, les participants connaissent peu le parc de la Villa Bia.

Pour les participants, il n'existe pas de véritable place à Trilport. La place de la Mairie a été bien refaite mais elle reste assez étriquée et trop proche des bouchons, on ne peut rien y faire. Les places de la salle des fêtes et de l'Eglise sont en réalité des parkings, d'ailleurs mal conçu pour celle de l'Eglise. Pour les participants, **les places sont des espaces de convivialité et de rencontre**. Quelques usages ou attributs sont cités : jeu de boules, marché, fontaine et arbres comme dans le midi. Le marché sur la place de la salle des fêtes fonctionne mal, ce qui serait lié au nombre important de commerces à proximité et non à sa localisation.

Deuxième temps : les futurs espaces publics du quartier

Placés autour d'un plan encore provisoire du futur éco-quartier qui comprend des représentations schématiques de la future place et du futur parc, les participants sont invités à imaginer les utilisations possibles de ces espaces et les activités qui pourront y prendre place. Des vignettes « usages » sont à leur disposition pour les figurer.

Ce plan-plateau de jeu doit être considéré dans ses grands principes (une place et un parc) et non dans ses détails. Il s'agit d'une esquisse qui sera retravaillée par les agences d'architecture et de paysage notamment à partir des conclusions de la concertation.

Compte-rendu synthétique de la table-ronde #1

Un parc pour la Ville, des liaisons à créer. Les participants insistent sur les coupures qui divisent Trilport en plusieurs parties : la départementale et la voie ferrée. Le futur éco-quartier, pris entre ces deux frontières, risque d'être isolé du reste de la Ville. Les liens entre les différentes parties de la Ville et l'éco-quartier doivent être développés. Les participants proposent de créer deux passerelles : une enjambrerait l'avenue de Verdun et l'autre franchirait la voie ferrée pour accéder à la forêt toute proche.

La mission des paysagistes de Babylone inclue la formulation de suggestions d'aménagements pour la transformation de l'avenue de Verdun. En effet, à long terme, celle-ci pourrait évoluer en boulevard urbain. Les suggestions de Babylone ne seront pas réalisées dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier mais elles serviront les futures réflexions à ce sujet.

Un parc sauvage et varié. Henri de Dreuzy de l'agence Babylone interroge les participants sur l'implantation d'un bassin d'orage dans le futur parc et montre des images de références. La présence de l'eau et les principes de gestion de l'eau pluviale sont bien accueillis. « *Le parc doit être sauvage* ». « *Nous ne voulons pas d'une architecture « Mickey » ou d'un décor de théâtre* ». Le futur parc devra être vert avec beaucoup d'arbres, de la végétation et du relief (« *on en a pas à Trilport !* »). Les ambiances qui le composeront devront être variées. On marcherait à travers le parc par des chemins multiples et sinueux délimités par quelques murs à lézard qui fonctionneraient également comme des bancs.



Certains participants affirment que le parc doit se répandre dans tout le quartier car « ***c'est l'ensemble du quartier qui doit être un parc !*** ». En réponse à cette affirmation, un habitant questionne l'implantation des bâtiments alentours : les façades des immeubles semblent trop rectilignes. Elles s'apparentent à des « *frontières* » qui ne permettent pas de noyer le quartier dans le parc. Le parc doit pouvoir être traversé à toute heure de la journée et du soir. Un bon éclairage doit être mis en place. « *Pas de frontières !* » : il faut créer de nombreuses entrées à plusieurs points du parc et éviter de mettre des clôtures. En effet, à l'avenir, le parc est imaginé comme un espace de liaison entre le centre ville et la forêt : il doit donc pouvoir être traversé de toute part.

La place : un lieu qui rassemble. L'idée d'installer un kiosque sur la place est évoquée. Celui-ci pourrait devenir un point de rencontre et être utilisé lors d'événements de quartier ou de la ville comme la fête de la musique. Un deuxième kiosque est proposé dans le parc en relation avec le bassin d'orage. « *Il faut mettre beaucoup de bancs* ».

Henri de Dreuzy questionne les participants sur les relations entre la place et le parc. « *Aujourd'hui rien n'est fixé. Les limites peuvent bouger. La place peut faire partie du parc ou inversement* ». Selon eux, **la limite ne doit pas être franche entre ces deux espaces**. Si une limite est créée, elle doit être poreuse pour permettre de nombreux passages. Les participants imaginent davantage **la place au centre du parc**. Ils la font donc glisser plus au sud du quartier pour qu'elle soit plus centrale pour l'ensemble des habitants de Trilport, et de manière à créer des liens avec le parc Gustave de Ponton d'Amécourt situé de l'autre côté de l'avenue de

Verdun ou de créer deux sous-secteurs dans le parc aux ambiances très différenciées (un dédié à un usage « urbain » plus intense et l'autre plus naturel, plus calme et verdoyant).



Comme transition entre le parc et la place, les participants proposent d'installer **des jeux pour enfants** : « *Le parc doit être un espace pour les familles* ». D'autres activités et aménagements sont aussi proposés :

- un parcours santé pour les adolescents,
- un city stade : Henri de Dreuzy explique que la taille limitée du parc rend difficile l'implantation d'un tel équipement,
- un tour du parc pour pouvoir courir.

Un autre positionnement du parc et de la place ? Trois habitants de la Villa Parisienne souhaitent déplacer le parc et la place à l'endroit des maisons et immeubles qui seront construits en face de leur propriété. Ils estiment qu'il y a trop de constructions prévues dans l'éco-quartier : « *on préfère avoir un parc plutôt que des bâtiments en face de chez nous.* » Damien Pimparé répond que la réalisation de l'éco-quartier est échelonnée dans le temps et découpée en plusieurs phases. Les parcelles constructives face à la Villa Parisienne seront vendues dans la première phase du projet. La vente des lots à bâtir et des parcelles de ce secteur permettront de financer les équipements publics du projet dont le parc et la place. Ce phasage est d'ores et déjà acté et ne peut être remis en cause. Le parc et la place ne peuvent donc être déplacés sur ce terrain.

Compte-rendu synthétique de la table-ronde #2

Les participants commencent par observer les **dimensions des espaces**, à l'aide de figures qui permettent de comparer avec les dimensions des espaces publics qu'ils connaissent à Trilport. Ils avaient imaginé le parc plus grand qu'il n'est (22 mètres par 100 mètres). Pour eux, ce parc risque d'être d'abord un parc pour les habitants de l'éco-quartier, même si idéalement il faudrait qu'il profite à l'ensemble des Trilportais. Pourtant, si les itinéraires sont fluides, on s'y arrêtera sur le chemin de la gare par exemple, comme on s'arrête aujourd'hui dans le parc Gustave de Ponton d'Amécourt. Plusieurs participants soulignent l'importance de la programmation des constructions autour de la place et du parc : « *ça dépendra complètement de ce qu'il y aura autour* ».

La première vignette posée sur le plan est celle qui représente **une piste cyclable**. Il serait bon que l'éco-quartier initie une transformation des habitudes : aujourd'hui, « *quand on fait du vélo à Trilport, l'inconvénient c'est qu'on peut pas en faire.* »



Les participants souhaiteraient qu'on puisse **aménager un point d'eau** pour qu'une partie du parc soit un « *espace aquatique* », avec toute la vie associée qu'y développerait. Ce point d'eau est imaginé dans le fond du parc, à l'est, clos pour la sécurité des enfants, avec des bancs propices à l'observation. Une des images de référence proposées plait aux participants. L'eau, ce serait nouveau à Trilport et ça apporterait un véritable plus en termes d'aménagement.

Plusieurs arbres sont plantés. Mais un participant souligne qu'il faut le faire de manière pédagogique. Une participante intervient : « *c'est beau de mettre de la verdure mais il faut aussi de l'activité* ». Les participants souhaiteraient que la place des enfants soit bien pensée, en lien avec la programmation des logements et les âges possibles des enfants qui résideraient là. Pour un participant, c'est important de prévoir des « *lieux où les enfants s'expriment* ». C'est à proximité de la voie, sur l'espace place, que le plus d'activités sont proposées, en lien avec les enfants, le repos, ou l'événementiel. Le mot « *intergénérationnel* » est prononcé puisque les personnes âgées de la MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) résideront à proximité de la place. Toutes les générations doivent pouvoir y vivre : « *ce quartier, je le sens comme au centre* ».

Les participants ne jugent pas pertinent de clôturer le parc. En revanche, ils le placent sous vidéosurveillance. **Seul le point d'eau est clôturé** pour éviter la noyade. **Les bancs sont utilisés pour séparer les différents sous-espaces du parc.**



Un participant décrit le parc dont il rêve : une série d'espaces distincts (jeux d'enfants, espace aquatique, espace prairie, espace boisé) qui reconstituent des milieux, avec des points d'observation et des cheminements à respecter, accessibles aux enfants, aux personnes âgées ou handicapées. Ainsi, le parc serait un jardin botanique où la faune et la flore seraient protégées, qui reconstituerait les éco-systèmes. La dimension pédagogique paraît importante, car « *dans les lotissements dans le reste de Trilport, on n'a plus rien de la nature* ».

Les participants soulignent en conclusion la difficulté qu'il y a à imaginer le fonctionnement d'espaces pour les habitants de Trilport en 2030. Cela nécessite de se projeter dans des fonctionnements qui ne seront plus ceux d'aujourd'hui. Les deux étudiants en architecture soulignent l'enjeu de ne pas rater l'intégration de ce nouveau quartier au reste de la ville. Pour cela, ils préconisent de trouver une complémentarité avec les autres espaces publics de Trilport, plutôt que de raisonner en termes de concurrence.

Compte-rendu synthétique de la table-ronde #3

Ne pas donner le sentiment d'être dans le parc des résidences. Les participants commentent en premier lieu la proximité entre les immeubles et le futur parc : les promeneurs risquent d'avoir l'impression d'être dans le jardin des résidences. Cette fermeture leur fait également craindre un manque de perspective : ce que l'on apprécie dans les parcs, c'est d'**avoir des vues dégagées**. Le traitement paysager des limites est donc considéré comme essentiel. Il faut s'assurer que les immeubles n'aient pas d'accès automobile possible depuis ces espaces.

L'accessibilité et la visibilité du parc sont jugés importantes : il est essentiel que la nature s'invite sur la place, vers la rue Saint-Fiacre et vers la rue de Verdun au sud-est du parc afin de donner envie aux gens de fréquenter le parc. Il faut d'ailleurs que la place reste simple dans son traitement et que son dessin et ses dimensions permettent de renforcer la perception du parc, plus arboré. Le parvis de la cathédrale de Meaux et ses dalles sont jugés froids. Cela ne convient pas à Trilport, il faut **un sol simple**, du sable et des graviers comme dans un village. Un participant rappelle cependant que la place doit rester accessible quand il pleut. Telle que représentée sur le plan, **la place est jugée trop longue et étroite** : qu'est ce que l'on va pouvoir faire sur ce long trottoir ?

Pour les participants, **il n'y a pas lieu de marquer la limite entre la place et le parc** : il serait intéressant d'accueillir le maximum de nature sur la place. Dans la mesure où les participants ne souhaitent pas que le parc soit fermé, la différence de traitement se traduit surtout par l'intensité d'activités accueillies et le traitement du sol. L'idée d'un **gradient décroissant d'activités** depuis la rue et jusqu'au fond du parc est formulée : on trouverait près de la rue et du carrefour, à proximité des lieux de passage, une fontaine, des jeux pour enfants ou un terrain de boule pouvant engendrer un peu de bruit. Puis, en s'engageant dans le parc, on trouverait quelques tables de pique-nique pour finir enfin par des espaces moins aménagés permettant de s'allonger dans l'herbe par exemple. Ce gradient est donc également un **gradient décroissant de bruit** et un **gradient croissant de nature**.

Il faut offrir la possibilité aux Trilportais de **traverser cet espace rapidement** pour aller à la gare (une pendule sur la place permettrait de rappeler l'heure) mais également selon plusieurs itinéraires pour **pouvoir**

faire une boucle. Il ne faut toutefois pas trop le diviser compte-tenu de sa taille restreinte. Pour permettre à tous de se promener, il est important d'installer **plusieurs bancs** et pas seulement à proximité des jeux pour enfants comme c'est le cas dans le parc de la Poste.



Le parc doit être pensé **pour tous les âges**. Des jeux pour enfants, des bancs pour les plus anciens. La thématique intergénérationnelle est présente avec la création de la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA). Un jardin partagé réunissant enfants des écoles et résidents de la MARPA pourrait être créé mais il faut faire attention à ce que ce type d'espace ne soit pas privatisé par quelques-uns. Il doit profiter à tous. Bien que les adolescents aient peu d'espace pour eux dans la commune, les participants s'interrogent sur la pertinence de leur réserver un espace spécifique dans le futur parc : ce sont les jeunes qui choisissent les endroits où ils se retrouvent et il risque d'y avoir des conflits de voisinage.

L'idée d'un parc nourricier est évoquée par un étudiant en architecture. L'idée intéresse les participants mais certains ne croient pas à la pérennité des arbres fruitiers. Les gros fruits attirent et sont souvent dégradés avant d'être murs. Les **fruits à coques** sont en revanche jugés intéressants : noix et noisettes.

Conclusion

Le calendrier du projet prévoit maintenant que les architectes et paysagistes travaillent à l'élaboration d'un projet pour l'éco-quartier. Celui-ci sera présenté aux élus en début d'année 2014. Compte-tenu de la période électorale, les habitants seront invités pour la suite de la concertation au printemps 2014, et la concertation pourra se poursuivre selon des modalités restant à définir.

Le site internet <http://www.lancredelune.fr/> donne des nouvelles de l'avancée du projet, présente les documents projetés lors des différentes réunions et permet de lire ou de télécharger les compte-rendus des moments de concertation.